



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

DREAL PICARDIE
7 MAI 2014



Amiens, le 30 avril 2014

Direction des affaires juridiques et de
l'administration locale

Bureau de l'administration générale et de
l'utilité publique

S3IC

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, donne acte à la société ICS EU, dont le siège social se situe 91, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS, de sa déclaration du 2 avril 2014 de reprise de l'usine de production de bacs, couvercles et accessoires plastiques d'accumulateurs pour le secteur automobile et l'industrie, située sur le territoire de la commune de PÉRONNE (80200), 5 route du Mont Saint-Quentin, précédemment exploitée par la société EXIDE Technologies.

Les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter ce site du 29 novembre 2013 restent applicables.

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :

- Monsieur le maire de PERONNE
s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de PERONNE
- au directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme
- au directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie
- au directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Picardie
- à l'inspecteur des installations classées (DREAL UT 80)
- au directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme